

Thueyts,
Le 21 Mars 2023

Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil communautaire

CONVOCAION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

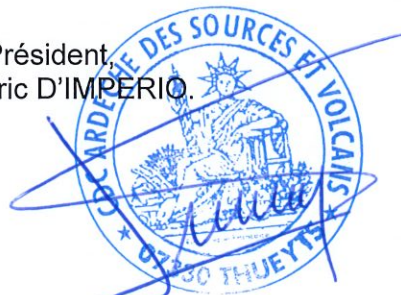
Mesdames, Messieurs les délégué(e)s titulaires,
Cher(e)s collègues,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil communautaire, fixé au :

Mardi 28 Mars 2023 à 18h00
Salle du 2^{ème} étage du Château de Blou – 07330 Thueyts

Comptant sur votre présence, et dans l'attente de notre rencontre, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les délégué(e)s titulaires, Cher(e)s collègues, l'assurance de mes sentiments dévoués et cordiaux.

Le Président,
Cédric D'IMPERIO.



Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 13.12.2022
2. Débat annuel compétence urbanisme.
3. Guide architectural et support pédagogique PLUi – demande de subvention LEADER et convention CAUE
4. Compte de gestion, compte administratif et affectation des résultats 2022 Budget principal
5. Compte de gestion, compte administratif et affectation des résultats 2022 Budget annexe (Energie photovoltaïque)
6. Débat d'Orientation Budgétaire 2023 (DOB)
7. Nomenclature M57 : adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF)
8. Fixation du mode de gestion des amortissements au 1^{er} janvier 2023 :
9. Taxe GEMAPI : Fixation du produit attendu 2023
10. Voirie : élargissement de l'usage de l'enveloppe aux voies à caractère de rues, places, parkings et cheminements piétons en direct ou par fonds de concours (50 % de l'enveloppe)
11. Convention de partenariat Comité d'itinéraire de la Via Ardèche et règlement d'utilisation de l'itinéraire Via Ardèche
12. Règlement de fonctionnement de la crèche les mistouflets et micro-crèche les petits troubadours.
13. Clôture comptable des budgets annexes du Syndicat du Pays Ardèche Méridionale (Espéidou, Faisceau Sud et Rénofuté)
14. Divers

Cette lettre de convocation doit être adressée cinq jours francs avant la réunion.

